

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2007695	Date d'inspection Le 04 février 2021	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis 1		Numéro de téléphone	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : Un plan a été remis.	11(a)	28 févr. 2021	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : Un plan a été remis.	24(1)(c)(vii)	28 févr. 2021	

Commentaires généraux
Un plan a été remis pour le renouvellement du cours de premier soin.  Je recommande le renouvellement pour ce permis.

original signé par  
Annik Thériault

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 février 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Carol Levesque

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 février 2021

\_\_\_\_\_  
Date